

MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS

CONSEIL MUNICIPAL

29 janvier 2019

Compte rendu sommaire

Présents : de PRADIER d'AGRAIN Armand, MONTECH Gérard, VIDAL Monique, ANDRAUD Frédéric, MONSERAT Laurent, VIALADE Sophie, CALVEL Thierry, GUIRAUD Gaëlle.

Absents (représentés) :

Absents : VIALADE Régis, BAILLOU Philippe.

○ **MODIFICATION N°6 DES STATUTS DU SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS :**

Le conseil municipal approuve les nouveaux statuts du Syndicat Lauragais Audois et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

○ **TRANSFERT COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT :**

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer avec la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois le procès-verbal de mise à disposition des biens meubles et/ou immeubles.

○ **OUVERTURE DE CREDITS :**

Le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement pour un montant de 63 400 €, relatifs aux travaux de rénovation de la mairie et accessibilité, rénovation de deux logements, rénovation de la toiture de l'église et aménagement WC public PMR.

○ **DEBAT SUR LE PADD DU PLAN LOCAL D'URBANISME :**

Suite à la présentation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) par Monsieur le Maire, conformément au code de l'urbanisme, le conseil municipal a débattu des orientations générales du PADD. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la délibération prenant acte de la tenue des débats sur le PADD.

Fait à VERDUN-EN-LAURAGAIS, le 30 janvier 2019

Le Maire

Armand de PRADIER d'AGRAIN

